



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

+41 22 919 41 50
+41 22 919 41 60
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Webinaire Couverture sanitaire universelle à l'ère de la COVID-19 : bonnes pratiques et défis parlementaires

17 novembre 2020, 13 h 30 - 15 h 00 HNEC

RAPPORT

Intervenants

M. José Ignacio Echániz, Vice-Président du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé, parlementaire, Espagne
M. David Clarke, Responsable d'équipe, CSU et droit des systèmes de santé, Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Mme Pechdau Tohmeena, parlementaire, Thaïlande, membre du Groupe consultatif de l'UIP sur la santé
Mme Rachel Blaney, parlementaire, Canada
M. Sven Spengemann, parlementaire, Canada
Mme Patricia Torsney (modératrice), Chef du Bureau de l'Observateur permanent de l'Union interparlementaire auprès de l'ONU à New York

Introduction

Après l'adoption par l'Union interparlementaire (UIP) de la résolution intitulée *Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé* en octobre 2019, le Groupe consultatif de l'UIP sur la santé s'est vu confier le rôle de point focal chargé de la responsabilité parlementaire en matière de mise en œuvre de la résolution. L'UIP a lancé la première étape de ce processus en organisant le 17 novembre 2020 un webinaire visant à analyser les progrès enregistrés par les parlements en matière de couverture sanitaire universelle (CSU) et les difficultés communes auxquelles ils se trouvent confrontés lorsqu'ils tentent d'accélérer ces efforts. Dans le contexte de la pandémie actuelle, ce webinaire a offert aux parlements la possibilité de débattre des solutions permettant d'accorder la priorité à la CSU en matière de capacité de réaction et de redressement face à la COVID-19 et leur a fourni des exemples qui illustrent l'impact de la CSU sur la préparation et la capacité de réaction aux situations d'urgence.

Près d'une centaine de participants originaires de 36 pays, dont des parlementaires, des membres du personnel parlementaire, ainsi que les membres du Groupe consultatif sur la santé et ses partenaires techniques ont pris part au webinaire.

Après l'allocution d'introduction prononcée par le Groupe consultatif sur la santé, un expert de l'OMS a pris la parole, suivi d'une représentante de la Thaïlande et d'un représentant du Canada, qui ont présenté la perspective de leurs pays respectifs. Au cours du débat interactif, les participants ont fait part de l'expérience acquise par leur pays concernant les sujets débattus.

Engagement national et mondial en faveur de la CSU

La CSU repose sur les principes fondamentaux de l'équité en matière de recours aux services médicaux, de qualité des services et de protection financière. Un certain nombre de documents témoignent de l'engagement politique pris à l'échelon mondial,

notamment les Objectifs de développement durable, la Déclaration politique adoptée en 2019 par la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la CSU et la résolution sur la CSU adoptée en 2019 par l'UIP.

À l'échelon national, l'engagement politique doit être officialisé par une intervention législative en faveur de l'accès universel aux soins et aux produits médicaux. Plusieurs pays ont pris des mesures pour instaurer la CSU. Toutefois, même dans les pays à revenus élevés disposant de systèmes de CSU, des difficultés restent à surmonter pour étendre la couverture des services médicaux et garantir l'égalité des chances dans le domaine de la santé aux populations marginalisées et vulnérables. Le maintien des efforts pour instaurer la CSU est entravé par les nouveaux défis créés par la pandémie de COVID-19, contre laquelle sont mobilisées l'attention et les ressources.

Le webinaire a mis en évidence la nécessité pour les parlementaires de continuer à insister sur la priorité à accorder à la CSU en tant que catalyseur clé de la prospérité et de la sécurité des sociétés. Le principe de la CSU fait l'unanimité, même si ses modalités d'application peuvent donner lieu à des divergences de vues. La science et la prise de décision fondée sur des données probantes peuvent nous aider à surmonter de telles divisions. Les approches régionales peuvent aussi promouvoir des stratégies communes et renforcer la coopération dans le secteur de la santé.

Le financement de la CSU

Le recours aux services de santé doit être conditionné par les besoins des individus et non leurs moyens financiers. Le webinaire a donc relevé que le financement constitue l'un des facteurs (et l'une des difficultés) essentiels dans la mise en œuvre de la CSU. L'un des principes directeurs sur lesquels s'appuie l'OMS consiste à faire avant tout appel au financement public pour assurer un afflux stable et prévisible de fonds.

Le webinaire a également réitéré l'importance d'attribuer des allocations budgétaires suffisantes au secteur de la santé, en rappelant les engagements existants en la matière, notamment la Déclaration d'Abuja par laquelle les pays de l'Union africaine se sont engagés à affecter au moins 15 % de leur budget annuel à ce secteur. Il est tout aussi important d'utiliser efficacement les ressources existantes, notamment en luttant contre la corruption. Les parlements assument une responsabilité importante sur ce plan par le contrôle qu'ils exercent sur le budget.

Défis et perspectives de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière et exacerbé les inégalités sociales et médicales, ainsi que la faiblesse des systèmes sanitaires, sapant une large part des avancées sanitaires enregistrées ces dernières décennies. Des groupes de population vulnérables et marginalisés tels que les femmes, les enfants, les travailleurs du secteur informel, les personnes âgées et les peuples autochtones ont de ce fait payé un tribut disproportionné à la pandémie. La hausse des risques subie par ces populations exige aussi une hausse des investissements dans l'offre de services médicaux.

La CSU ne concerne pas seulement le recours individuel à des soins médicaux, mais vise également à renforcer les systèmes de santé. Les mesures prises par les pays pour donner accès aux services de prise en charge médicale de la COVID-19 ont illustré l'importance de la CSU pour apporter une réponse rapide aux urgences sanitaires. Il faut tirer des enseignements des mesures de lutte contre la pandémie prises par les différents pays, tout en continuant à repenser le fondement sur lequel

reposit les systèmes sanitaires nationaux en collaboration avec tous les acteurs politiques, quelle que soit leur sensibilité, et tous les partenaires concernés. Le webinaire a également invité les parlements à collaborer et à débattre de leur expérience dans l'esprit de solidarité consacré par la résolution de l'UIP sur la CSU.